

# DYNAMISME, PLURALITE ET ENGAGEMENT

## Lille 1 : Avançons, tous ensemble, et avec conviction !

### Conseil d'Administration- collège BIATOSS



Lecrenier Béatrice



Nodot Marie-Christine



Devigne Marcel

1. **Béatrice Lecrenier**, Technicienne, Chimie, PC2A
2. **Marie-Christine Nodot**, SASU, Polytech, secrétaire LML
3. **Marcel Devigne**, IGE, SUDES chargé de mission alternance, développement de la professionnalisation et de l'apprentissage pour l'université de Lille1

### Dynamisme, Pluralité, et Engagement, pourquoi ?

Le nom de cette liste est le fruit de la réflexion d'enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, biatoss et étudiants réunis autour d'une même vision et d'une même philosophie :

- ✚ Ne nous laissons pas contraindre par nos environnements. Pour être attractive, notre **Université doit être dynamique et pro-active**.
- ✚ La pluralité des acteurs, missions et champs d'intervention doit être reconnue, et gérée dans un processus démocratique en ne laissant personne au bord du chemin
- ✚ Nous nous engageons pour tous, et voulons nous engager avec Vous

Compte tenu du mode électoral (plusieurs conseils, pas de panachage), nous avons construit nos listes de candidats en prenant en considération au maximum la diversité de notre université, mais **dans une vision globale intégrée**.

**Notre liste (nos listes) est en conséquence un ensemble cohérent inter-conseils, nous vous demandons de voter pour cette liste dans tous les conseils. Notre université est plurielle, nous devons rester garants de cette diversité. Dans nos listes, les sièges seront occupés successivement par différents candidats (rotation à mi-mandat), garantie d'une représentativité démocratique conforme au choix des électeurs.**

## I. UNE VISION PARTAGEE, mais toujours débattue

Nous portons une vision d'une Grande Université figurant parmi les 10 premières universités françaises, au sein d'un Grand service public. Ceci implique de nous orienter progressivement vers une Université Régionale Unique dont Lille1 sera la tête de pont scientifique et **un acteur majeur de la structuration**. Entre temps, nous devons assurer un Positionnement fort par rapport aux autres Universités, au PRES, aux grands organismes de recherche, aux pôles de compétitivité.

Nous devons, en conséquence :

- ✚ Afficher une vocation et une dynamique **d'excellence**, intégrant Formation et Recherche
- ✚ Rendre l'**offre de formation** plus lisible, attractive et compétitive sur le plan des parcours et des contenus
- ✚ Favoriser la **mobilité**, internationale et inter-organismes, sources de réseaux relationnels permettant de construire des projets ambitieux et donc compétitifs
- ✚ **Accompagner l'étudiant à chaque étape** de son parcours, en associant dans une dimension internationale formation académique générale et insertion professionnelle en tenant compte de la diversité des profils (tant en entrée qu'en sortie) et en jouant sur la trame temporelle (formation différenciée selon les stades du parcours)
- ✚ **Accompagner les enseignants-chercheurs** dans toutes les facettes et toutes les étapes de leur métier (accueil des nouveaux recrutés, aide aux reconversions,...), les **enseignants** (PRAG, PRCE) dans l'évolution de leur carrière pour obtenir un rythme de progression plus favorable, les **chercheurs** dans la progression statutaire et la mobilité
- ✚ **Favoriser l'évolution de carrière des BIATOSS**, en particulier en utilisant les opportunités nouvelles offertes par la Validation des Acquis de l'Expérience
- ✚ Soutenir l'**émergence** de nouvelles équipes, pour tenir compte de l'évolution des enjeux
- ✚ Accompagner la **valorisation** grâce à une structure performante à la hauteur des ambitions de l'université.

## II. La gouvernance

### 1. Structures et rôle de l'état

Collectivement, nous nous sommes prononcés contre la loi LRU qui modifie fondamentalement le fonctionnement de l'Université. Nous sommes néanmoins contraints de la mettre en œuvre. **A nous d'être innovants**, et de définir nos propres modes de fonctionnement en aménageant au mieux les contraintes, et en devenant force de proposition pour obtenir des aménagements, voire des modifications substantielles de la loi.

Par ailleurs, tout n'est pas négatif : la loi LRU confère des responsabilités et des compétences élargies aux universités. **Ces éléments peuvent constituer des accélérateurs de projets mais il faudra veiller à ce que ceci ne s'accompagne pas d'un désengagement de l'Etat. L'Université doit pouvoir assurer sa mission fondamentale de service public (formation et recherche) avec des moyens récurrents significatifs sans dépendre de ressources propres.** Celles-ci-ci doivent simplement aider à acquérir une dimension supplémentaire pour les plus dynamiques, sur des projets ciblés.

### 2. La gestion des ressources humaines

Le Président a des responsabilités élargies. Il devra les assumer en toute transparence. **Il faudra définir des critères et les rendre publics, afin d'éviter tout clientélisme.**

Concernant les nouveaux comités de sélection pour les recrutements, **l'excellence en recherche, la qualité pédagogique et l'investissement dans les missions d'intérêt collectif devront rester prioritaires dans nos choix de recrutement.**

Pour la définition des obligations de service, **nous devons faire en sorte que chaque collègue ait les moyens d'accomplir dans les meilleures conditions l'ensemble de ses missions et responsabilités.**

Nous souhaitons la mise en place d'une politique ambitieuse de gestion des ressources humaines et nous attachons une importance particulière aux questions de **formation continue et de déroulement de carrière des personnels administratifs, techniques, enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs.** La réussite des usagers en dépend.

Le Conseil Scientifique doit garder un rôle essentiel de consultation, de débat et de proposition pour la politique scientifique et les activités de recherche. Le Conseil des Etudes doit prendre en considération les besoins des étudiants, tant sur le plan académique que d'insertion, la réponse apportée par notre service public à l'évolution scientifique et socio-économique, et le positionnement de notre offre de formation, découlant de l'excellence de la recherche dans nos domaines de compétence.

## III. L'écoute permanente, démocratie participative et mode de fonctionnement de la liste « Dynamisme, Pluralité et Engagement (DPE) »

Un élu doit pouvoir intégrer la diversité des opinions, et les considérer avant tout vote. **La vérité ne lui appartient pas, elle se construit avec les collègues, usagers et partenaires.** Nous affichons clairement le nom d'un ou plusieurs collègues relais ou usagers en UFR et laboratoire qui figurent sur nos listes, ou les soutiennent.

Ce collègue relais (ou usager) vous tiendra informé des sujets à débattre dans les conseils, et fera remonter aux élus vos commentaires. L'ensemble des membres de la liste, élus et relais, se réunit régulièrement pour arrêter nos choix collectifs. Les élus portent ensuite ces choix devant les conseils.

Pour garantir le respect du choix des électeurs, la cohérence démocratique de nos fonctionnements, et une représentativité maximale, **les sièges obtenus grâce à votre vote vont « tourner » pendant la mandature, à mi-parcours.**

Nous vous invitons à consulter par ailleurs professions de foi et documents plus complets sur la Gouvernance, la Recherche, la Formation, la Vie étudiante et nos autres engagements, soit sur le site « <http://elections2008.dpe.free.fr> » soit en consultant les documents imprimés ad hoc. Vous pouvez aussi réagir en nous écrivant à [elections2008.dpe@free.fr](mailto:elections2008.dpe@free.fr) ou en contactant nos interlocuteurs dans votre UFR ou laboratoire en direct par mél universitaire ou téléphone.

Merci de votre intérêt pour nos propositions, et notre engagement.

**Liste « Dynamisme, Pluralité, et Engagement »**

**Lille 1 : Avançons, Tous Ensemble, et avec Conviction !**

\*\*\*\*\*